



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 27 avril 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00046** du **26 AVR 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 60 rue de la Bongarde
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

En vue de la réalisation : Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la
maison.
Mise en place de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm.

Sur un terrain sis 17 AV D'EASTLEIGH
Cadastré AD206

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 AVR 2023

Le Maire

Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} D^épartement en charge du logement
et de l'urbanisme
Kati CABILLAC
Philippe BAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00046** du **26 AVR 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,